

750 kg de déchets collectés dans le Calavon-Coulon



Le vendredi 24 mai dernier, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> a organisé une opération de nettoyage de la rivière du Calavon-Coulon, dans le secteur du Pont Julien à Bonnieux. Divers déchets ont été ramassés lors de cette journée.

Avec les crues successives du Calavon-Coulon qui ont eu lieu ces dernières semaines, de nombreux déchets de toutes sortes tapissaient le cours d'eau, notamment des plastiques entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult.

Cette pollution a de nombreux impacts néfastes comme les espèces animales qui meurent, se blessent ou développent des maladies, ou encore les sols et l'eau qui sont contaminés par les microplastiques et qui, par conséquent, peuvent avoir des répercussions sur la santé humaine.





Les salariés de la société de <u>Réseau Transport Électrique</u> se sont mobilisés, en partenariat avec le <u>Sirtom</u> de la région d'Apt, le <u>Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon</u>, l'<u>Amicale des pêcheurs de la vallée du Calavon</u>, et l'IME La Roque d'Anthéron. Ensemble, ils ont collecté 750 kg de déchets divers, dont un tambour de machine à laver et deux carcasses de voiture et de moto.



©PNR du Luberon



Apt : le musée de géologie ouvre ses portes pour la Nuit européenne des musées



La Nuit européenne des musées aura lieu ce samedi 18 mai. Pour l'occasion, le <u>Parc naturel régional du</u> <u>Luberon</u> ouvre les portes de son musée de géologie, situé au sein de la Maison du Parc à Apt.

Au programme de 18h à 22h : des animations ludiques, des observations de fossiles et des explications sur l'histoire géologique avec <u>La Terre en tête</u>. Le Parc proposera également un atelier découverte de la peinture à l'ocre.

Samedi 18 mai. De 18h à 22h. Entrée libre. Maison du Parc. 60 Place Jean-Jaurès. Apt.



Au mois de mai, le Parc du Luberon encourage l'usage du vélo



Le <u>Parc naturel régional (PNR) du Luberon</u> a décidé de s'inscrire au défi 'Mai à vélo', en partenariat avec <u>Vélo Loisir Provence</u>, qui consiste à promouvoir et encourager l'usage du vélo. Ainsi, tout au long du mois de mai, en plus de faire du vélo et d'augmenter le compteur kilométrique du Parc, de nombreuses animations autour du vélo sont proposées du samedi 18 et dimanche 26 mai à Villelaure, Lauris et Cavaillon.

Si le mois de mai est déjà bien entamé, il n'est pas encore trop tard pour rejoindre le challenge 'Mai à



vélo' et tenter de faire monter le PNR du Luberon au sein du classement national. Pour ce faire, il suffit de <u>s'inscrire en ligne</u> puis d'enfourcher votre vélo. L'année dernière, le Parc est arrivé à la deuxième place du classement régional. Cette année, il compte bien atteindre la première place.

En parallèle du challenge, de nombreuses animations sont prévues tout au long du mois dans diverses communes du Parc qui contribuent à la promotion de l'usage du vélo et pour peut-être adopter le vélo à vie. Jeu de piste, concours de décoration de vélo, défilé ou encore ciné-débat sont prévus ces prochains jours à Villelaure, Lauris et Cavaillon.

Le programme

Le samedi 18 mai:

- Rallye vélo avec quiz et jeux au départ du parvis de la mairie de Lauris à 8h30, ainsi qu'un concours du vélo décoré organisé par le club des ainés. Inscription au 06 19 16 23 36.
- L'association <u>Les Pedaloudoux</u> propose de découvrir nouveau tronçon de piste cyclable de Villelaure vers Pertuis avec un jeu de piste à partir de 14h. <u>Inscription gratuite mais obligatoire</u>.

Le jeudi 23 mai:

- L'association cavaillonnaise <u>AVEC</u> propose aux enfants de choisir la mobilité douce d'aller à l'école à vélo.

Le vendredi 24 mai:

- L'association AVEC propose une Vélorution de printemps, c'est-à-dire un défilé à vélo en musique sur le thème des fleurs au départ de la Place du Clos à Cavaillon à 19h.

Le samedi 25 mai:

- La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et Vélo Loisir Provence installent un village de vélos avec de nombreuses animations sur le parking du centre aquatique de Cavaillon. Plusieurs balades à vélo seront organisées dans l'après-midi.

Le dimanche 26 mai:

- Le cinéma cavaillonnais La Cigale accueille un ciné-débat sur le thème 'Les roues de l'avenir' à 18h15.

Pour ne rater aucune animation, rendez-vous sur le groupe Facebook 'Luberon Labo Vélo'.





Parc du Luberon : des chevaux au cœur d'une opération de coupe de pins à Saint-Saturninlès-Apt



Ecrit par le 3 novembre 2025



Au début du mois d'avril, l'Espace Naturel Sensible des marnes aptiennes de la Tuilière, situé à Saint-Saturnin-lès-Apt, au cœur du <u>Parc naturel régional du Luberon</u>, a accueilli une opération de coupe de pins alliant gestion du site et préservation de la nature. Ce sont des chevaux qui ont permis l'évacuation des arbres.

La coupe de pins a été réalisée dans le but conserver une espace de garrigue sur ces sols marneux qui sont caractéristiques de ce secteur du Parc naturel du Luberon. L'objectif principal était de garder la visibilité des affleurements de marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Des chevaux ont été l'élément clé de cette opération puisqu'ils ont permis, grâce à leur force, d'évacuer les arbres coupés. Le débardage au cheval permet d'éviter le traçage d'une piste afin de préserver le sol, la faune et la flore de cet espace sensible. Cette opération a été possible grâce à l'entreprise roussillonnaise <u>Provence Hipposervices</u> et trois de ses chevaux au poids moyen de 900kg.

Il a fallu une journée pour la coupe des pins et trois jours et demi pour évacuer les billes de bois dont certaines avoisinaient les 800kg. En tout, cinquante stères de bois, soit environ 45 tonnes, ont été abattues puis tirées sur 500 mètres en direction d'un site de stockage. Le bois sera en majorité valorisé



pour la fabrication d'obstacles pour l'équitation, de piquets de clôture, ou encore de carton.

L'aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d'ici 2025



Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement



territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l'aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d'adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.

« Le Parc naturel du Luberon c'est une vraie aventure, j'en fais partie en tant que présidente du département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.

En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques

Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la <u>Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur</u> et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.

Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».



Ecrit par le 3 novembre 2025



Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

Imaginer un urbanisme plus harmonieux

La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.



« La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »

Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

Une charte collective et participative

Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaître leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

« Un projet adapté au territoire. »

Laure Galpin, directrice du Parc

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le Parc s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

Des thématiques et une réflexion d'avenir

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager les enjeux principaux qu'il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l'intérieur on décline aussi tout un tas d'enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

« Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l'environnement et le développement économique « « c'est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaître, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.



Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

Un débardage de chevaux en guise de commencement

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de <u>Saint-Saturnin-lès-Apt</u>. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence <u>Hipposervices</u> pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

Une révision avec des défis et des changements concrets

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

- -Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
- -Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
- -Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- -Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- -Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
- -Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse



Ecrit par le 3 novembre 2025

locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.



Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

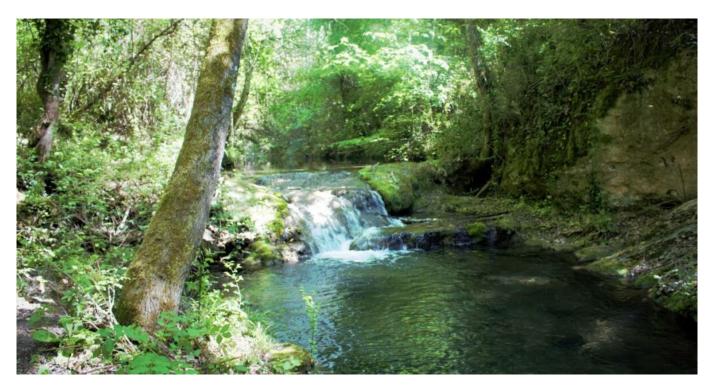
Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs. Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

Continuer à former les citoyens de demain

Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le <u>château de l'environnement de Buoux</u> « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.



Exposition : A la découverte de l'eau dans le Luberon



'L'eau, une ressource en partage' c'est le nom de l'exposition que propose la Maison du parc du Luberon jusqu'au vendredi 8 mars prochain.

« Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, même en hiver », explique <u>le Parc naturel régional du Luberon</u> (PNRL) qui organise une exposition sur le thème 'L'eau, une ressource en partage'. L'eau est précieuse dans le Luberon, comme en témoignent les nombreux aménagements pour récolter, stocker et acheminer l'eau mis en place sur le territoire depuis des centaines d'années. L'impact de nos besoins en eau n'est pas négligeable, surtout en été où la population augmente fortement et où la ressource est au plus bas. Alors, partageons l'eau. »

Accessible gratuitement, cette exposition qui a pour cadre <u>la Maison du parc à Apt</u>, comprend notamment des regards et paroles d'habitants et d'experts sur le Calavon-Coulon, ainsi qu'un stand interactif de sensibilisation à la rareté de la ressource eau. Objectif : comprendre pourquoi le partage de l'eau est essentiel sur notre territoire...



Ecrit par le 3 novembre 2025



Un engagement pour mieux gérer la ressource en eau

Territoire méditerranéen où les prélèvements d'eau et le contexte géologique peuvent accentuer le phénomène de tarissement des rivières et des sources, le Luberon a depuis longtemps engagé une réflexion et des actions sur la gestion de cette ressource. Et ce d'autant plus, qu'outre les conséquences environnementales, l'agriculture et le développement économique local peuvent en pâtir grandement.

Dans ce cadre, le Parc s'est donc engagé dans la lutte contre les gaspillages et la réduction des consommations d'eau constituent des préoccupations permanentes en Luberon. Le PNRL propose ainsi notamment des <u>kits de communication pour ses hébergeurs touristiques</u>.

Il accompagne aussi les collectivités et associations locales en mettant à disposition un stand mobile qui permet à tous de tester ses connaissances sur l'origine de l'eau du Luberon et connaître les gestes économes en eau (jusqu'à 50% d'économies possibles sur la facture d'eau).

Des audits ont été aussi réalisés dans le patrimoine public de plusieurs communes du parc afin de diagnostiquer les économies possibles (de 28% à 48% des volumes d'eau) ainsi que les retombées financières (jusqu'à 35 000€ d'économie par an).

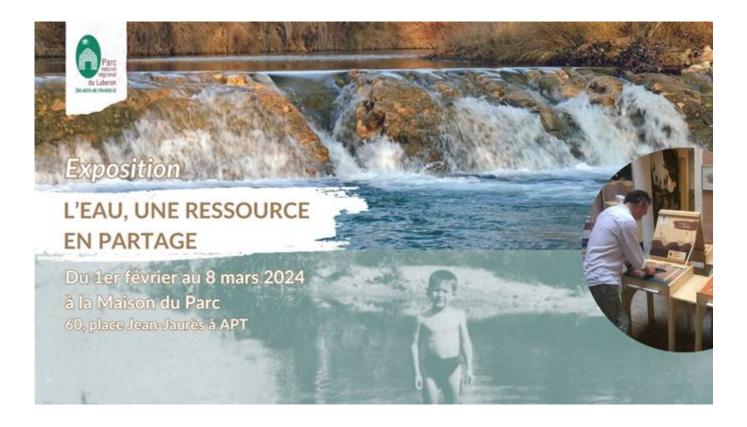
Exposition 'L'eau, une ressource en partage'. Entrée libre. Jusqu'au vendredi 8 mars 2024. Maison du Parc.60, place Jean-Jaurès. Apt. Du lundi au vendredi. De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

L.G.





Ecrit par le 3 novembre 2025



Le Parc du Luberon recrute des jeunes pour sa Garde forestière





Comme chaque début d'année, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> lance sa campagne de recrutement de sa Garde régionale forestière dans le cadre du dispositif mis en place par la <u>Région Sud</u> pour la sensibilisation du public aux incendies de forêt. Le Parc recherche donc 28 jeunes, de 18 à 26 ans, issus du territoire et motivés pour la prévention des risques incendie, de fin juin à fin août 2024.

Les personnes recrutées bénéficieront d'une semaine de formation organisée par la Région Sud, puis elles auront pour mission d'assurer l'accueil, ainsi que la sensibilisation et l'information des visiteurs afin de garantir la protection de tous contre les incendies de forêt sur les sites naturels les plus fréquentés (Grand Luberon, colline Saint-Jacques à Cavaillon, gorges de Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, gorges de Véroncle, Colorado provençal à Rustrel, sentier des ocres et ôkhra à Roussillon, vallon de l'Aiguebrun à Buoux, gorges d'Oppedette, colline de la Bruyère).

Pour plus d'informations sur les emplois proposés et pour postuler, cliquez ici.

V.A.



Le Parc naturel régional du Luberon s'invite dans les cinémas



Depuis le mercredi 27 décembre, jusqu'au mardi 9 janvier, le Parc naturel régional du Luberon diffuse ses trois clips 'Nouveaux regards' dans les salles de cinéma vauclusiennes, à Cavaillon, Pertuis, Manosque, Apt et Cucuron. Un des trois mini-films est diffusé avant chaque séance.

Le projet 'Nouveaux regards', soutenu par la Région Sud, comprend trois mini-films de 45 secondes chacun, pour redécouvrir le territoire du Parc naturel régional du Luberon à travers les yeux de trois habitants : un Circaète Jean-le-Blanc, un chevreuil et une abeille. Les objectifs sont de montrer aux



habitants du Luberon les richesses du territoire, de démontrer l'intérêt de défendre ces richesses patrimoniales, et de faire comprendre que l'outil 'parc naturel régional' est important pour la préservation et le développement raisonné du territoire.

Réalisés par l'agence <u>Anonymes</u> et <u>François Volfin</u>, les trois clips montrent la grande diversité écologique dont le Parc dispose, avec une faune et une flore riches et diversifiées. Ils sont diffusés jusqu'au mardi 9 janvier dans les cinémas de Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Cucuron, et ils seront présentés durant tout le mois de janvier dans différents villages du Luberon lors des séances de La Strada. Pour ceux qui n'auraient pas la chance de les visionner, le Parc les partagera sur ses réseaux sociaux par la suite.

V.A.

Les entreprises du Luberon face au changement climatique



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le Parc naturel régional du Luberon, Luberon & Sorgues Entreprendre et le Grec-Sud (Groupe régional d'experts sur le climat) organisent le séminaire 'Changement climatique : comment adapter mon entreprise ? Des solutions existent !' à destination des entreprises du Luberon le mardi 14 novembre à la Gare de Coustellet.

La rencontre 'Changement climatique : comment adapter mon entreprise ? Des solutions existent !' est organisée en partenariat avec la Gare de Coustellet, la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et Cotelub dans le cadre de leurs PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Ce séminaire vise à apporter un éclairage sur l'impact du changement climatique au niveau local et à donner des pistes d'action et des outils concrets aux entrepreneurs du Luberon pour mieux anticiper, atténuer et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Le programme

Philippe Rossello, géographe et coordinateur du Grec-Sud, évoquera les enjeux du changement climatique et les risques associés de l'échelle globale à locale. Il fera un point sur les connaissances



scientifiques les plus récentes, avec un focus sur la ressource en eau, l'énergie, la mobilité et la biodiversité.

Plusieurs entreprises du territoire qui sont engagées dans l'adaptation au changement climatique témoigneront telles que <u>Kookabarra</u> à Cavaillon, <u>Florette</u> à L'Isle-sur-la-Sorgue, et l'<u>Atelier Ostraka</u> à Robion.

Mardi 14 novembre. 18h. <u>Inscription obligatoire en ligne</u>. Gare de Coustellet. 105 quai des entreprises. Maubec.

V.A.